

FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE

Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	Du 27 au 31 mars 2023
Ville et pays	VALENCE (Espagne)
Observateurs	DAUDIGEOS Laurent, RODRIGUES Sandrine, CANTEAU Cécile, BECQUES Alexandrine, BAUD Etienne, COPPIN Emmanuelle, RIGAUD Marie-Agnès
Structures visitées	<ul style="list-style-type: none"> - Conselleria de educacio, cultura y sport - IES Conselleria - CEIP La Fila - CEIP Serreria - IES District maritim - IES Font de Sant Lluís
Personnes rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> - Cheffe de service conselleria et son adjoint - Provisore - Professeur éducation physique et professeur de français - Technicien du sport - Directrice école primaire - Educator - Enseignement spécialisé éducation physique et handicap (autisme) - Assistante de langue - Responsable du centre sportif de basket
Notes supplémentaires	<p><i>Indiquer ici des notes permettant une description du contexte de l'observation : lieu, structures visitées, personnes rencontrées, interactions, accessibilité, problèmes techniques et/ou logistiques rencontrés, écart entre les prévisions et les réalisations...</i></p> <p>Accueil chaleureux avec volonté de nous accompagner et de nous faire découvrir leurs établissements et la culture locale.</p>

Etat des lieux et analyse

La thématique : *Quelle est la nomenclature utilisée dans le pays observé : Parle-t-on de sport ou d'éducation physique et sportive ? Quelle place occupe l'éducation physique et sportive dans les enseignements ?*

Comment s'articule-t-elle dans le parcours des élèves ?

- A Valence, on parle d'éducation physique
- L'éducation physique occupe une place importante. Il s'agit d'une volonté politique de la conselleria de développer l'éducation physique pour lutter contre l'obésité en accroissant des pratiques et des habitudes plus saines en lien avec une éducation à la santé et entretenir le patrimoine culturel par la pratique de la pelote valencienne.
- A l'offre réglementaire s'ajoute une offre complémentaire à laquelle peuvent prétendre les établissements qui le souhaitent en candidatant à une labellisation (CEPAFE).

Les finalités attribuées : *Quels sont les enjeux affichés ? Quels sont les objectifs visés ?*

- Promouvoir l'activité physique et sportive en général et spécialement chez les personnes en situation de handicap physique et mental.
- Établir une communication permanente avec les institutions sportives et les établissements éducatifs pour le développement des activités sportives et récréatives.
- Promouvoir de saines habitudes de vie

Les enseignants : *Quel est leur statut ? Quelle est leur formation (initiale et continue) ? Sur quels supports peuvent-ils s'appuyer ? Quelles sont leurs obligations de service ?*

Les enseignants sont des fonctionnaires.

Après une formation Bac+4 ou +5 puis un concours régional, ils sont recrutés par des entretiens dans les établissements au cours duquel ils doivent présenter un projet pédagogique. Si l'enseignant ne trouve pas de poste, ils doivent représenter le concours l'année suivante.

Les enseignants peuvent s'appuyer sur un programme officiel contenant des domaines curriculaires.

Les obligations de service des enseignants :

- Dans les écoles primaires : 25 heures + 5h de réunion/ semaine.
- Dans les collèges et lycées : 18 heures + 5h de tutorat/ lien avec les familles/ garde pour remplacement

de courte durée.

Les élèves : Quels temps sont alloués à la pratique sportive tout au long de leur scolarité ? Ont-ils des installations à disposition au sein des établissements ou à l'extérieur ? Comment sont-ils évalués ? Y-a-t-il des effets visibles ?

Temps obligatoires :

- Ecole maternelle : 2 sessions de 45 minutes (psychomotricité)
- Ecole élémentaire : 3 sessions de 45 minutes
- Enseignement secondaire : 2 séances de 55 minutes

A ces temps obligatoires peuvent s'ajouter dans le premier degré les temps extrascolaires et les interventions des fédérations après le temps scolaire et extrascolaire.

Certains établissements disposent d'installations à l'intérieur financés par la conselleria ou par des financements croisés. Certaines installations extérieures sont propriété de la municipalité (piscine). D'autres établissements ne disposent pas d'installations.

L'évaluation est plus encourageante et s'appuie fortement sur l'engagement des élèves : par exemple, si l'élève participe, sa note ne peut pas être inférieure à 7/10.

Une enseignante a présenté un dispositif innovant d'évaluation avec une échelle de note inversée allant de 1 (pour la meilleure note) à 5 avec une autoévaluation des élèves en fonction du groupe sur leur investissement. Ce dispositif fonctionne particulièrement bien pour les élèves ne maîtrisant pas la langue espagnole grâce à des pictogrammes.

Les intervenants externes (associations, clubs, autres partenaires extra-scolaires) : Quel est leur rôle et leur statut ? Travaillent-ils en collaboration avec les enseignants ou en complète autonomie ? Quelles sont les modalités de financement éventuelles des interventions externes ?

Les intervenants extérieurs peuvent être :

- Des techniciens (sportifs de haut niveau). Ils travaillent en collaboration avec les enseignants et interviennent sur le temps scolaire dans les établissements qui bénéficient de la labellisation CEPAFE et donc des financements nécessaires.
- Des moniteurs issus d'associations ou d'entreprises privées recrutés par les directeurs ou l'association de parents d'élèves interviennent sur le temps extrascolaire : le financement peut être pris en charge par l'association de parents d'élèves ou par la mairie.
- Dans une école visitée un projet innovant nous a été présenté : une association sportive a été créée par la directrice. Elle intervient après les temps scolaires et extrascolaires pour permettre aux enfants défavorisés (élèves de l'école ou non) qui n'ont pas accès à la pratique sportive en club de pouvoir pratiquer pour une adhésion modique grâce à un financement en partie assuré par les petits commerçants de la ville. Les parents sont invités à s'investir dans l'association ce qui permet une coéducation active, inclusive et sociale.
- Pour les sportifs de haut niveau, un partenariat avec les clubs privés permet d'aménager le temps

scolaire de l'élève pour lui permettre de suivre une scolarité classique tout en intensifiant sa pratique sportive.

Quelle analyse peut-on tirer des échanges avec les partenaires sur les différents aspects du sujet traité ?

- Une volonté commune dans l'intérêt des élèves pour répondre aux enjeux et aux objectifs visés par une réflexion d'équipe autour du projet éducatif et sportif des établissements (consellera, équipe pédagogique de l'établissement, partenaires).
- Une continuité entre les enseignements obligatoires et les pratiques extrascolaires
- Développer une culture sportive par la découverte de différents sports sur le temps scolaire et par des activités plus fédératrices comme le football sur le temps extrascolaire qui sont néanmoins des prétextes pour ouvrir sur d'autres activités (foot->basket->volley)

Réflexion sur les observations

En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations ?

- La coopération entre les partenaires : l'école est intégrée dans le territoire
- Une diversité des personnes qui partagent les différentes missions dans les établissements scolaires principalement du premier degré.
- Le dynamisme éducatif en Espagne mais on s'interroge sur le fait de n'avoir vu qu'un échantillon qui n'est pas forcément représentatif de la réalité dans tous les établissements espagnols.

Dans quelle mesure les pratiques observées sont-elles bénéfiques pour les élèves et favorisent un climat scolaire plus serein ?

- Ouverture sportive pour des enfants qui n'y auraient pas accès
- Priorité sur l'inclusion (autistes à la piscine)
- Importance du vivre ensemble (pas de compétition, chacun avance ensemble)
- Elèves investis qui trouvent du sens, climat scolaire serein malgré la multiplicité des nationalités
- L'évaluation positive et collective facteur de cohésion et d'entraide
- Des activités sportives proposées pendant le temps de récréation qui permettent la découverte de l'autre (mixité), la responsabilisation des plus âgés (tutorat), le décloisonnement professeur/élève, l'éducation à la santé et la non utilisation du téléphone portable.

Analyse des points communs et des différences observées en termes de force et de faiblesse

	Forces	Points de vigilance (Faiblesses)
Points communs	<ul style="list-style-type: none"> - Projets interdisciplinaires dans le premier degré - Horaires obligatoires équivalent à ceux de la France - Dénomination commune : Education Physique 	
Différences	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de personnel ressource dans le premier degré pour les projets (professeur d'EPS) - Projets avec financement qui permet l'intervention du sport fédéral dans l'école - Politique gouvernementale proactive pour favoriser le sport en finançant des programmes annexes (CEPAFE) - Moyens de remplacement - Les personnels administratifs conservent des heures de cours ce qui permet de conserver un lien pédagogique avec les élèves - Renforcement des pratiques régionales : pelote valencienne pour le sport, langue valencienne... - Un accès aux infrastructures sportives facilité soit par la proximité soit par la présence au sein de l'établissement - Le plateau sportif qui est la cour et permet la proposition d'activités sportives sur les temps de récréation facilement et en autonomie d'autant que la pause est de 30 minutes. - Le système semble moins rigide qu'en France et les Espagnols s'interdisent moins 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté pour les directeurs d'école de recruter des moniteurs ayant de la pédagogie - Certains personnels administratifs souhaiteraient ne pas assurer d'heures de cours en plus de leurs missions. - L'enseignement religieux catholique qui est proposé partout de manière optionnelle mais minoritairement fréquenté par les élèves - Dans l'enseignement de l'éducation physique, le contenu pédagogique est moins approfondi qu'en France mais plus centré sur la découverte d'une activité sportive et des valeurs générales (entraide, adhésion, émulation) - Cycle d'apprentissage plus courts. - Séances plus courtes dont les enseignants se plaignent - A partir de 14h00, les activités sportives extrascolaires ne sont pas obligatoires donc certains élèves restent chez eux et ne pratiquent pas plus d'activités que celles prévues dans le cadre règlementaire.

	de choses : tout semble plus simple.	
--	--------------------------------------	--

Perspectives

Mise en perspective au regard du contexte académique et de votre propre fonction pour permettre une transférabilité

- Pour le temps de récréation : repenser l'occupation et la gestion de l'espace de la cour en responsabilisant les élèves en diversifiant les activités proposées, en favorisant la mixité.
- Impliquer les élèves dans la construction du projet et donc rendre les élèves acteurs : participer à la création des règles, des activités « Des enfants plus actifs, des enfants plus heureux ».
- Valorisation et communication sur les projets réalisés par les écoles.
- Ouverture sur l'Europe : participation à des concours, implication dans des projets proposés à l'échelle européenne
- Rôle important sur la mobilité et engagement des équipes et des élèves dans des mobilités
- Prise de contact lors de notre séjour avec des personnes ressources qui souhaitent mettre en place des projets de liaison avec nos établissements

Compétences acquises ou renforcées

- Pour tous :
Compétences langagières en Espagnol
Découverte des différents niveaux du système éducatif français, de la connaissance des missions de chacun
- Pour les professeurs d'EPS
Découverte de spécialités régionales : pelote valencienne sur un cursus complet
Renforcement des activités extrascolaires
Remise en question sur les pratiques : ne pas décourager les élèves en étant moins rigide, renforcement de la conviction du rôle de l'enseignant d'accompagner les élèves vers la pratique sportive par l'EPS, l'AS, l'option EPS.
Renforcement de la nécessité de créer des partenariats avec les acteurs extérieurs

- Pour les personnels d'encadrement
Renforcement de la capacité à prendre de la hauteur sur les pratiques quotidiennes et engager les équipes à avoir un regard critique sur leurs pratiques pour faire différemment.
Développer la communication et le rayonnement de l'établissement sur son environnement
Renforcement de la conviction que l'école est intégrée sur son territoire et ne peut fonctionner qu'avec un lien avec les partenaires extérieurs et notamment le fédéral d'où l'importance de faire du lien entre les différents acteurs
Mieux relayer les appels à projets

- Pour le premier degré :
Prise de conscience que la recherche de financement peut permettre l'engagement de l'école dans des projets qui ne pourraient avoir lieu sans ceux-ci.